

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

NOM DU PRODUIT : ALUMINE ACTIVÉE

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Alumine activée
Autres moyens d'identification : Oxyde d'aluminium, calciné
Numéros de référence : H026-00-050

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages identifiés : Produits chimiques de laboratoire
Usages déconseillés : Aucune donnée disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Point de contact au Royaume-Uni

Edwards, Innovation Drive, Burgess Hill, West Sussex,
RH15 9TW, Royaume-Uni

Renseignements généraux
Tél. : +44 (0)8459 212223
E-mail : info@edwardsvacuum.com

Point de contact en France

Edwards France SAS
101 Rue de la Bongarde
92230 Gennevilliers
France

Renseignements généraux
Tél. : +33 (0)1 41 21 12 56

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Chemtrec : 1-800-424-9300

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH : Substance.
Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 : Non classifié comme dangereux.
Classification conformément à la directive 1999/45/CE : Non classifié comme dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger : Non applicable.
Mentions d'avertissement : Non applicable.
Mentions de danger : Non applicable.
Conseils de prudence : Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

NOM DU PRODUIT : ALUMINE ACTIVÉE

2.3 Autres dangers

Critères PBT : Aucune donnée disponible.

Critères vPvB : Aucune donnée disponible.

Autres dangers n'entraînant pas une classification : Aucune donnée disponible.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Substance *	N° CAS	Classe de danger*	Phrase de risque / Mentions de danger*
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Non applicable	Non applicable

* Classe de danger, phrase de risque et mentions de danger. Ces colonnes sont à remplir uniquement pour les composants classés dangereux d'après la directive UE 1272/2008 (modifiée) et présents en concentration suffisante pour rendre la substance globale dangereuse. Dans tous les autres cas, l'expression "Non applicable" figurera dans la colonne.

Le texte complet des phrases de risque et des mentions de danger déclarées figure à la Section 16.

3.2 Mélanges

Non applicable.

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Yeux : Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en soulevant de temps à autre les paupières supérieures et inférieures. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Peau : Rincer abondamment la peau à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Ingestion/Voie orale : En cas d'ingestion, consulter un médecin. Ne pas faire vomir.

Inhalation : En cas d'inhalation de poussières, amener la victime à l'air frais. En cas de difficulté respiratoire, une personne compétente doit administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle selon le cas. Consulter immédiatement un médecin.

Conseil général : Donner un traitement symptomatique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

NOM DU PRODUIT : ALUMINE ACTIVÉE

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux :	Provoque une irritation.
Peau :	Provoque une irritation.
Ingestion/Voie orale :	Aucune donnée disponible.
Inhalation :	L'inhalation de poussières peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes liés à une surexposition :	
Yeux :	Aucune donnée disponible.
Peau :	Aucune donnée disponible.
Ingestion/Voie orale :	Aucune donnée disponible.
Inhalation :	Aucune donnée disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Employer des moyens d'extinction appropriés aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucune donnée disponible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie et d'explosion : Aucune donnée disponible.

Produits de combustion dangereux : Ce produit est non combustible et ne présente donc aucun risque de combustion associé à d'autres produits.

5.3 Conseils aux pompiers

Précautions particulières pour les pompiers : Aucune donnée disponible.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Les préposés à la lutte contre l'incendie doivent porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) avec masque complet configuré en mode de pression positive.

Pour les propriétés d'inflammabilité, se reporter à la Section 9.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

NOM DU PRODUIT : ALUMINE ACTIVÉE

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Pour les non-secouristes : Porter un équipement de protection personnelle approprié et évacuer le personnel vers des zones sûres. Éviter toute inhalation et tout contact avec les yeux et la peau.

Pour les secouristes : Aucune donnée disponible.

6.2 Précautions environnementales

Éviter toute propagation du produit dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ramasser le produit et organiser la mise au rebut sans créer de poussières. Utiliser un système d'aspiration à vide ou pelleter dans des sacs. Garder le produit au sec. Stocker dans des récipients fermés appropriés pour la mise au rebut.

6.4 Référence à d'autres sections

Se reporter à la Section 8 pour plus d'informations sur l'équipement de protection personnelle.

Se reporter à la Section 13 pour plus d'informations sur les considérations relatives à la mise au rebut.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection personnelle approprié lors la manipulation du produit (voir la Section 8). Éviter de manger, de boire et de fumer dans des zones d'utilisation du produit. Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène. Se laver les mains après utilisation et avant de boire et de manger.

Si le contenu est exposé, éviter toute inhalation, ingestion et tout contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation générale lors de la manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

NE PAS stocker avec la nourriture. Stocker dans les récipients d'origine hermétiquement fermés, à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart d'agents oxydants, d'acides, de bases et de sources d'inflammation.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

NOM DU PRODUIT : ALUMINE ACTIVÉE

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composant	ACGIH - TLV	OSHA - PEL	Valeurs limites d'exposition professionnelle EH40 (Royaume-Uni)
Oxyde d'aluminium	Aucune donnée disponible	15 mg/m ³ - 8 h TWA (poussière totale) 5 mg/m ³ - 8 h en moyenne pondérée (TWA) (fraction respirable)	10 mg/m ³ - 8 h TWA (poussière totale) 4 mg/m ³ - 8 h TWA (fraction respirable)

8.2 Contrôles de l'exposition

- Mesures techniques appropriées : S'assurer de la disponibilité de postes de lavage oculaire et de douches de sécurité à proximité de la zone de travail. Assurer une ventilation générale lors de la manipulation.
- Mesures de protection individuelle :
- Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité avec écrans latéraux.
- Protection des mains/de la peau : Porter des vêtements de protection appropriés, tels que des gants et une salopette/combinaison, en fonction du risque présent sur le lieu de travail spécifique.
- Protection respiratoire : Porter un masque antipoussière lors du traitement du produit ou en présence éventuelle de poussières/particules. L'utilisation d'un respirateur agréé CEN ou NIOSH est recommandée en présence d'un risque de génération de poussières au-delà des valeurs limites d'exposition admissibles.
- Mesures d'hygiène : Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène. Bien se laver le visage, les mains et toutes les parties exposées de la peau après manipulation. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et contaminé. Ne pas manger, boire ni fumer pendant la manipulation du produit.
- Autre protection/protection générale : Aucune.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

NOM DU PRODUIT : ALUMINE ACTIVÉE

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Substance solide blanche	Point de fusion/point de congélation	2 000 / 3 632	°C / °F
Odeur	Inodore	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	2 980 / 5 396	°C / °F
Seuil olfactif	Non applicable	Point d'éclair	Non applicable	°C / °F
pH	Aucune donnée disponible	Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Aucune donnée disponible	°C / °F
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Tension de vapeur	Négligeable	torr
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	g/cm ³
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Densité relative	Aucune donnée disponible	g/cm ³
Coefficient de séparation : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	°C / °F
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	Température de décomposition	Aucune donnée disponible	°C / °F
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible	Viscosité	Aucune donnée disponible	cSt

9.2 Autres informations

Poids moléculaire : 101,96.

Formule moléculaire : Al₂O₃

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune.

10.4 Conditions à éviter

Matériaux incompatibles et chaleur excessive. Éviter la génération de poussières.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants forts, acides et bases.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

NOM DU PRODUIT : ALUMINE ACTIVÉE

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : LD50, voie orale : 5 000 mg/kg (rat)

Irritation : Aucune donnée disponible.

Corrosivité : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation : Aucune donnée disponible.

Toxicité à dose répétée : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité : Pas considéré comme cancérigène.

Mutagénicité : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique : Aucune donnée disponible.

STOT - exposition répétée : Aucune donnée disponible.

Danger par aspiration : Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Effets sur les yeux : Provoque une irritation.

Effets sur la peau : Provoque une irritation.

Effets de l'ingestion/Effets oraux : Aucune donnée disponible.

Effets de l'inhalation : L'inhalation de poussières peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Aucune donnée disponible.

Autres informations

Aucune donnée disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

NOM DU PRODUIT : ALUMINE ACTIVÉE

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Aucune donnée disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Aucune donnée disponible.

vPvB : Aucune donnée disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Conditionnement : Jeter l'emballage conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

NOM DU PRODUIT : ALUMINE ACTIVÉE

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

ADR/RID	IMDG	IATA	DOT - Etats-Unis
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID	IMDG	IATA	DOT - Etats-Unis
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.3 Classe de danger pour le transport

ADR/RID	IMDG	IATA	DOT - Etats-Unis
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID	IMDG	IATA	DOT - Etats-Unis
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID	IMDG	IATA	DOT - Etats-Unis
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID	IMDG	IATA	DOT - Etats-Unis
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

NOM DU PRODUIT : ALUMINE ACTIVÉE

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Europe

Ce produit a été classé conformément au règlement européen n° 1907/2006 (REACH) relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Classé dangereux à livrer : Non.

Loi fédérale allemande sur la gestion des eaux : Classe de contamination de l'eau - Aucune donnée disponible.

Etats-Unis

Cette substance est répertoriée dans l'inventaire américain TSCA (Toxic Substances Control Act).

SARA TITLE III - SECTION 313 SUPPLIER NOTIFICATION (notification du fournisseur) :

Cette substance n'est pas soumise aux obligations de notification de l'article 313 de l'EPCRA (Emergency Planning and Community Right-to-Know Act) de 1986 et de la norme 40 CFR partie 372.

Californie - proposition 65 : Cette substance n'est pas connue de l'état de Californie pour être à l'origine de cancers ou avoir une toxicité vis-à-vis de la reproduction.

Canada

Classification WHMIS : Non applicable.

Cette substance est répertoriée dans la liste des substances domestiques (DSL) du Canada.

15.2 Evaluation de la sécurité des produits chimiques

Aucune donnée disponible.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée conformément à la norme ANSI Z400.1, au règlement (CE) n° 1907/2006 (tel que modifié par le règlement n° 453/2010) concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) et au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

16.1 Texte complet des mentions et phrases abrégées

Non applicable.

16.2 Codes de danger NFPA / HMIS

Codes de danger NFPA		Codes de danger HMIS		Système de classement
Santé	Aucune donnée disponible	Santé	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Instabilité	Aucune donnée disponible	Réactivité	Aucune donnée disponible	

0 = Pas de danger
1 = Léger danger
2 = Danger moyen
3 = Danger sérieux
4 = Grave danger

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

NOM DU PRODUIT : ALUMINE ACTIVÉE

16.3 Source d'informations pour cette fiche de données

- Fiche de données de sécurité "Aluminium Oxide, Calcined" de Fisher Scientific. Date de révision : 3 mai 2012.
Révision : 2.

16.4 Glossaire

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists; ADN - European agreement concerning the international carriage of dangerous goods by inland waterways ADR - European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road; ATE - Acute Toxicity Estimate; CAS No. - Chemical Abstracts Service number; CEN - European Committee for Standardization; CVD - Chemical vapour deposition; EC No. - EINECS and ELINCS Number (see also EINECS and ELINCS); EC₅₀ - Median effective concentration; ECHA - European Chemicals Agency; EINECS - European Inventory of Existing Commercial Substances; ELINCS - European List of Notified Chemical Substances; IATA - International carriage of dangerous goods by air; IMDG - International carriage of dangerous goods by sea; LC₅₀ - Median lethal concentration; LD₅₀ - Median lethal dose; NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health (US); OECD - Organisation for Economic Co-operation and Development; OEL - Occupational exposure limit; PBT - Persistent, bioaccumulative, toxic chemical; PEL - Permissible exposure limit; RID - International carriage of dangerous goods by rail; STEL - Short term exposure limit, 15 minute reference period; STOT - Specific target organ toxicity; TLV - Threshold limit value; TWA - Time weighted average, 8 hour reference period; vPvB - Very persistent, very bioaccumulative chemical

16.5 Révisions

Août 2010 - Ce document a été mis à jour en fonction des informations de sécurité récentes du fournisseur.

Juin 2012 - Ce document a été mis à jour en fonction de la toute dernière réglementation en vigueur.

Novembre 2012 - Mise à jour des points de contact en Europe et aux Etats-Unis.

Avril 2014 - Fiche de données mise à jour conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (tel que modifié par le règlement n° 453/2010) et au SGH.

Janvier 2016 - Mise à jour des points de contact. Date de révision non modifiée pour conserver la date de révision prévue tous les deux ans de la fiche FDS.

Bien que les informations et les recommandations figurant dans cette fiche de données soient correctes à notre connaissance, nous vous conseillons de déterminer vous-même l'adaptabilité de la substance à l'usage auquel vous la destinez. Les informations contenues dans cette fiche de données proviennent des données du fabricant ; l'exactitude de ces informations relève donc de la responsabilité du fabricant. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.